

Saint Martin d'Hères, le 19 décembre 2016



Direction générale déléguée à l'appui institutionnel et à la stratégie
Direction des affaires juridiques et institutionnelles
Affaire suivie par : Caroline BIARD
Mél. : caroline.biard@univ-grenoble-alpes.fr

Extrait des avis et délibérations
du Conseil Académique Plénier de l'Université Grenoble Alpes
Séance du mardi 13 décembre 2016

N° 001- CAC – D13.12.2016

L'an deux mil seize, le treize décembre à neuf heures trente, le Conseil Académique de l'Université Grenoble-Alpes était rassemblé en séance plénière, dans l'auditorium du bâtiment IMAG après convocation légale, sous la présidence de M. Patrick LEVY.

Point à l'ordre du jour : Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Académique du 13 septembre 2016

Membres présents : Patrick LEVY, Lucie ALBARET, Delphine ALDEBERT MORIN, Emma LEWANDOWSKI, Lysiane BAIS, Ursula BASSLER, Nedjma BENDIAB, Pierre BERTHAUD, Julien AUBERGER, Radu BURLACU, Miguel CALIN, Chrystel CARLES, Aina CHALABAEV, Valérie CHANAL, Christine CHAUBET, Saoia COBO, Johan COLLOT, Brigitte COMBE, Jonas COSTAGLIOLA, Timothée COURTOIS, Léo DAL MORO, Erica DE VRIES, Christian DEPRET, Amélie FAVREAU, Mathias FERNANDEZ DIAZ, Ali FOULADKAR, Marie-Christine FOURNY, Pierre GILLOIS, Marie MAZENOT, Geneviève NOUYRIGAT, Marc ODDON, Damien PELLIER, Sylvie PESTY, Bilel RAHALI, Pablo RICHIERO, Michèle ROMBAUT, James ROUDET, Zineb SIMEU, Marina SOUBIROU, Chantal STAQUET, Yuko SASA, Romain TINIÈRE, Jean Gabriel VALAY, Yves WOUTERS.

Membres représentés : Mélissa AIT SAID (procuration à Timothée COURTOIS), Romain LAURENT (procuration à Mathias FERNANDEZ DIAZ), Ilaria TADEI (procuration à Saoia COBO), Viviane CLAVIER (procuration à Marie MAZENOT), Alicia MARECHAL (procuration à Pablo RICHIERO), Christopher MORGAN (procuration à Emma LEWANDOWSKI), Medhi KHALIL (procuration à Léo DAL MORO), Isabelle KRYSKOWSKI (procuration à Lucie ALBARET), Anne MAITRE (procuration à Christine CHAUBET), Jean François POISSON (procuration à Chantal STAQUET), Ali LAAYOUN (procuration à

Marc ODDON), Achène BOUMENDJEL (procuration à Erica DE VRIES), Catherine CANDELA (procuration à Brigitte COMBE), Grégoire CHARLOT (procuration à Nedjma BENDIAB), Charlotte DISLE (procuration à Geneviève NOUYRIGAT), Monica MASPERI (procuration à Marie Christine FOURNY), Cédric LAURENT (procuration à Miguel CALIN), Jordane BOUDESSEUL (procuration à Ali FOULADKAR), Mireille JACOMINO (procuration à Patrick LEVY), Dominique RIEU (procuration à Radu BURLACU), Jean Luc REBOUD (procuration à Yves WOUTERS), Philippe SALTEL (procuration à Lysiane BAIS), Jacky CUVEX COMBAZ (procuration à Sylvie PESTY), Stéphane VERNIERES (procuration à Romain TINIERE), Marie Jose STASIA (procuration à Delphine ALDEBERT), Patricia LADRET (procuration à Zineb SIMEU ABAZI), Frederica GRECO (procuration à Bilel RAHLAI), Jean-Pierre FERRE (procuration à Pierre BERTHAUD), Stéphane REYNAUD (procuration à Christian DEPRET).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Le projet de compte-rendu de la séance du 13 septembre 2016 n'appelle aucune demande de modification et est donc soumis aux voix.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	104
Membres présents	43
Membres représentés	29
Nombre de votants	72
Voix favorables	72
Voix défavorable	0
Abstention	0

Le Conseil Académique réuni en séance plénière approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte-rendu de la séance du Conseil Académique du 13 septembre 2016.

Publié le :

3.1.17

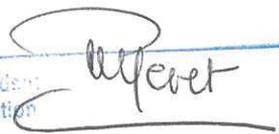
Transmis au Rectorat le :

3.1.17

Fait à St Martin d'Hères, le 19 décembre 2016

Le Directeur Général des Services,
Joris BENELLE

Pour la Présidente
et par délégation
La Directrice générale des services adjointe
Martine Perrot



Pièce
a' suivre
la delib
n° 001 . CAC . D13 . 12 . 2016

Saint-Martin-d'Hères, le 5 décembre 2016



Direction générale déléguée à l'appui institutionnel et à la stratégie
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Conseil Académique de l'Université Grenoble-Alpes

Compte rendu de la séance du 13 septembre 2016

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Académique du 17 juin 2016,
- 2- Présentation de l'état d'avancement du projet IDEX,
- 3- Questions diverses.

Membres présents : Patrick LEVY, Lucie ALBARET, Delphine ALDEBERT MORIN, Léna ALEXANDRE, Binetou Solange BAH, Lysiane BAIS, Nedjma BENDIAB, Miguel CALIN, Catherine CANDELA, Aina CHALABAEV, Valérie CHANAL, Christine CHAUBET, Saoia COBO, Johan COLLOT, Jonas COSTAGLIOLA, Timothée COURTOIS, Erica DE VRIES, Samy DJELLIT, Quentin FERES, Mathias FERNANDEZ DIAZ, Jean-Pierre FERRE, Ali FOULADKAR, Marie-Christine FOURNY, Aurélie GAUCHET, Mélina HERENGER, Patricia LADRET, Cédric LAURENT, Anne MAITRE, Monica MASPERI, Marie MAZENOT, Alexandre MOREAU GAUDRY, Constance OUDIN, Marie José PAUGER STASIA, Damien PELLIER, Sylvie PEST, Bilel RAHALI, Stéphane REYNAUD, Pablo RICHIERO, Dominique RIEU, Michèle ROMBAUT, Nassim SALEM,

Philippe SALTEL, SIMEU ABAZI Zineb, Chantal STAQUET, Andon TCHEHCMEDJIEV, Romain TINIERE, Jean Gabriel VALAY, Yves WOUTERS.

Membres représentés : Pierre GILLOIS (procuration à Delphine ALDEBERT), Ahcene BOUMENDJEL (procuration à Christine CHAUBET), Stéphane GERRY VERRIERES (procuration à Romaine TINIERES), Bernard CARTOUX (procuration à Valérie CHANAL), Jean François POISSON (procuration à Miguel CALIN), Christian DEPRET (procuration à Mélina HERENGER), Alexandra GOURLAN (procuration à Chantal STAQUET), Françoise STANKE (procuration à Joan COLLOT), Romain LAURENT (procuration à Mathias FERNANDEZ-DIAZ), Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH (procuration à Jean Gabriel VALAY), Léo DAL MORO (procuration à Léna ALEXANDRE), Radu BURLACU (procuration à Dominique RIEU), Khalil Mehdi (procuration à Samy DJELLIT), Christel CARLES (procuration à Saioa COBO), Ilaria TADDEI (procuration à Nedjma BENDIAB), Jean Luc REBOUD (procuration à Yves WOUTERS), Alexis ROBIN (procuration à Nassim SALEM), Julien HINGANT (procuration à Thimotée COURTOIS).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

1. Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Académique du 17 juin 2016

Le projet de relevé de décisions de la séance du 17 juin 2016 appelle deux demandes de modifications de la part de Mme Isabelle KRZYWKOWSKI.

Patrick Levy, Président du conseil académique, indique que ces deux modifications vont être prises en compte et intégrées dans le relevé de décisions, puis soumet le relevé de décisions au vote.

Le Conseil Académique réuni en séance plénière approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le relevé de décisions de la séance du Conseil Académique du 17 juin 2016.

2. Présentation de l'état d'avancement du projet IDEX

M. le Président présente l'état d'avancement du projet IDEX via une présentation power point qui rappelle :

- les objectifs,
- le calendrier,
- les modalités de financement,
- la gouvernance.

M. le Président précise que la convention de pré-financement a été signée et qu'un préfinancement de 13 millions d'euros a déjà été reçu. Une convention de reversement est en cours de finalisation entre la Comue UGA, institution porteuse de l'Idex d'une part, et l'UGA et Grenoble INP d'autre part. En parallèle, un accord de consortium est à préparer et à valider entre les partenaires afin d'y prévoir

les modalités de contribution de chacun, les règles de publication et de valorisation des résultats et les modalités de règlement de la propriété intellectuelle.

Il indique que les différents volets de l'IDEX sont opérés par des établissements différents :

- Recherche et valorisation -> opéré par l'UGA
- Formation -> opéré par GINP,
- Relations internationales -> opéré par la COMUE,
- Vie étudiante-> opéré par la COMUE,
- Culture et culture scientifique -> opéré par la COMUE.

Il précise que les appels de fonds se feront au fil de la mise en œuvre des projets.

Tous les appels d'offre IDEX sont publiés en temps réel sur le site de la COMUE. Il présente à titre d'exemple un appel à projet « vie étudiante » et souhaite que ces projets perdurent au-delà de l'IDEX et ne dépendent plus seulement de ces financements IDEX.

Il laisse ensuite la parole aux membres du conseil académique.

Mme Nedjma BENDIAB indique que son laboratoire a laissé passer un appel à projets, par manque de communication. Elle souhaite donc que les appels à projets apparaissent sur le site internet de l'UGA et de la COMUE.

Elle s'interroge également sur la gouvernance et la formation des commissions.

Il lui est répondu que le comité de pilotage est composé d'un représentant de chaque partenaire et que le président de l'USMB est également invité. Les commissions exécutives intègrent un représentant de chaque partenaire dans le champ considéré, des diverses collectivités territoriales et/ou du CROUS. Il convient d'obtenir une indispensable cohérence entre la stratégie IDEX et la stratégie des établissements. Ces commissions sont des commissions exécutives, mais il est envisagé de réaliser un échange régulier des commissions avec les membres du CAC Comue, en particulier. Les échanges avec le CAC UGA sont également encouragés.

Mme Eric DE VRIES souhaite connaître le lien entre la COMUE et l'IDEX.

M. le président indique que la COMUE porte administrativement l'IDEX et qu'il est le coordonnateur de l'IDEX. Le conseil d'administration de la COMUE assure le portage budgétaire de l'IDEX, mais le comité de pilotage IDEX n'est pas un conseil de la COMUE au sens des instances représentatives.

Une question est posée sur les appels d'offres recherche et l'intervention de deux rapporteurs externes, alors que sur le champ de la formation, un seul rapporteur externe est prévu.

Il lui est répondu que les rapports externes légitiment les projets et que c'est le nombre de projets qui rend impossible le fait d'avoir systématiquement plusieurs rapporteurs externes pour chaque projet formation.

Un membre du CAC s'interroge sur la gestion des ressources humaines et l'accompagnement des carrières des agents recrutés dans le cadre de l'IDEX.

A ce jour, les agents recrutés dans ce cadre le sont en CDD car nous ne disposons d'aucune certitude quant à la pérennité de l'IDEX et de ses financements, puisque nous sommes en période probatoire. Les contrats sont donc alignés sur la période probatoire. Mais il faut être attentif à la gestion des carrières de ces personnels et les accompagner.

Mme Lise DUMASY précise qu'il est de la responsabilité des services RH des établissements de mettre en œuvre l'accompagnement de ces agents.

Léo DAL MORO s'interroge sur l'intervention des SHS dans l'IDEX.

M. le président indique qu'en effet le sous-dimensionnement d'une partie des SHS est une problématique importante et que dans le programme IDEX le développement des SHS et de l'interdisciplinarité est bien pris en compte.

Mme Catherine CANDELA intervient pour demander si un des objectifs de l'IDEX est de faciliter les liens entre le monde universitaire et le monde de l'entreprise.

M. le président répond en indiquant qu'il semble en effet que l'université soit loin des attentes des entreprises. Un hub recherche (interface entre les entreprises et les laboratoires) est donc inscrit dans le projet IDEX. Il sera financé par la région Auvergne Rhône Alpes, porté par l'ARDI et devra être connecté au projet de point d'entrée « unique » tel que décrit sous la forme d'Industrial Liaison Program dans le projet IDEX.

Plusieurs questions sont ensuite posées sur :

- la structuration des composantes de formation qui souffrent de trop de sollicitations,
- les liens avec la ville de Grenoble qui ne semble pas mettre suffisamment en avant son université,
- les projets en lien avec l'Afrique francophone.

Il est répondu que l'IDEX ne souhaite pas se substituer à l'université pour discuter de la taille idéale des composantes. En outre, le terme de composante ne recoupe pas uniquement des UFR, mais également l'école d'architecture, Sciences Po, GINP, etc... Des rapprochements de composantes seraient peut-être pertinents mais il ne faut pas forcer les choses.

En termes de lisibilité, il serait en effet important que M. le Maire de Grenoble puisse porter plus la marque du site Grenoble Alpes et l'université, même si la compétence ESR est à la Metro et à la Région.

En réponse à la dernière question, il est répondu que les projets de l'IDEX concernent pour le moment uniquement l'Afrique francophone mais qu'il faudrait réfléchir à la francophonie en général.

3. Questions diverses :

Miguel CALIN prend la parole pour indiquer que lors du dernier comité technique un débat a eu lieu quant à la création d'un service concernant les sportifs de haut niveau, rattaché directement à la

DGD FVU et non au SUAPS. Ce point n'a finalement pas été porté au vote dans l'attente d'un débat en CFVU.

Mme Lise DUMASY indique que le débat aura lieu en CFVU, mais que le CT aurait néanmoins pu se prononcer. Il ne s'agit pas d'un changement de politique sportive mais d'une nécessaire adaptation aux évolutions.

Léo DAL MORO intervient ensuite sur la problématique des SSF en indiquant que ce type de tarif semble avoir été maintenu au sein de la Faculté d'Economie de Grenoble. La question doit être précisée lors de l'adoption des tarifs par le conseil d'administration.

En l'absence d'autres questions, la séance s'achève à 12h.